



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019
Sessione di l' 11 di ferraghju di u 2019
Lieu : Bastia

Décision N° 2019-8

Objet : Point sur la situation sociale, sur les groupes de travail de la Conférence sociale pour le respect des droits fondamentaux des citoyens corses (en cours d'élaboration)
Oggetu : Puntu annantu à a situazione suciale, annantu à i gruppi di travagliu di a Cunferenza suciale pè u rispettu di i diritti fundamintali di i citatini corsi (in corsu d'elaborazione)

L'an deux mille dix-neuf, le 11 février, la Chambre des Territoires convoquée le 29 janvier 2019 s'est réunie dans la Salle des Délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Josepha GIACOMETTI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Marie-Thérèse OLIVESI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI

Etaient absents et excusés :

M. Jean-Baptiste ARENA
M. Jean BIANCUCCI
M. Laurent MARCANGELI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS
M. Jean-Luc MILLO
Mme Anne-Marie NATALI
M. Jérôme NEGRONI
M. Jean PAJANACCI
M. Rosa PROSPERI
M. Stéphane SBRAGGIA
M. Petr'Antone TOMASI

Etaient absents :

M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Vanina BORROMEI
Mme Bianca FAZI
M. Francis GIUDICI
M. Georges MELA
M. Lionel MORTINI



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

M. Marc-Antoine NICOLAI
M. François SARGENTINI
M. Jean-Guy TALAMONI
M. François TATTI

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2019-10 relatif aux travaux de la Conférence sociale.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- APPROUVE** La méthodologie de concertation mise en place dans le cadre de groupes de réflexion par la Collectivité de Corse
- PREND ACTE** Des avancées obtenues dans le cadre de ces six groupes de travail qui se sont réunis depuis le 18 janvier 2019, sur le prix des carburants et le prix des produits de consommation courante dans les grandes surfaces
- SE FELICITE** De l'accord de principe obtenu sur la constitution d'un « panier moyen »
- DEMANDE** Que les personnes vivant dans les territoires ruraux et pour lesquelles le prix du carburant à un impact plus fort qu'en zone urbaine, puissent bénéficier d'un dispositif adapté, avec des critères de résidence et de minima sociaux
- VALIDE** La présentation de l'état d'avancement des travaux de la Conférence Sociale pour le respect des droits fondamentaux des citoyens corses, telle que restituée ce jour par le Président du Conseil exécutif de Corse, devant l'Assemblée de Corse les 21 et 22 février prochains.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni